

Burundi : nouvelle campagne pour le désarmement des civils

@rib News, 28/005/2013 - Source XinhuaAprès la première campagne de désarmement de la population civile qui a eu lieu du 19 au 28 octobre 2009, la Commission nationale chargée du désarmement de la population civile a indiqué lundi qu'une deuxième campagne va être lancée mardi sur le désarmement des civils. «Après amendement au mois de janvier 2013 de la loi sur les armes légères et de petit calibre, une deuxième campagne est en train d'être préparée et la première phase de sensibilisation va débuter ce 28 mai 2013 avec le lancement officiel de ateliers préparatifs à l'endroit des différents intervenants qui vont participer à cette deuxième campagne », a annoncé Zénon Ndabaneze, président de ladite Commission.

Il a fait savoir qu'il s'agit d'un programme de mobilisation de tous les acteurs, à savoir les confessions religieuses, les media, l'administration, les acteurs politiques, les sociétés privées, les associations des jeunes, les bailleurs de fonds et d'autres. Il a invité les gens qui ont eu l'autorisation de porter les armes avant la mise en place de la loi régissant le désarmement de les remettre avant que la police n'intervienne. Lors de la première campagne intervenue en 2009, plusieurs armes ont été remises volontairement, a rappelé M. Ndabaneze. Il s'agit de plus de 16 000 grenades, de plus de 2 700 fusils de différents calibres, de plus de 160 000 cartouches et de plus de 5 000 engins explosifs. Le Burundi a connu plusieurs années de guerres civiles qui ont amené les gens à acheter des armes quand ils ne les recevaient pas des autorités pour l'autodéfense.